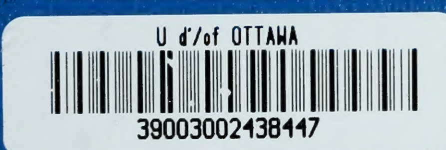

U d'/of OTTAWA
39003002438447



ALLAIS, GUSTAVE

LAMARTINE
ET LES
" HARMONIES "

PARIS



VINGTIÈME ANNÉE (2e Série) N° 29 30 MAI 1912

REVUE HEBDOMADAIRE
DES
COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

Lamartine et les « Harmonies » (1)

Par M. GUSTAVE ALLAIS,

Professeur à l'Université de Rennes.

L'Harmonie à Reboul : Lamartine et Reboul de 1828 à 1836.

Lorsque Jean Reboul, en 1836, publia son premier volume de *Poésies* (2), Lamartine fit précéder l'ouvrage d'une lettre-préface adressée à l'éditeur Ch. Gosselin. Il recommandait à Gosselin ce recueil « dont quelques pages détachées, disait-il, ont si vivement ému la curiosité du public ». Il ajoutait : « C'est à cette première impression, que j'éprouvai moi-même à la lecture de *l'Ange et l'Enfant*, que j'ai dû les rapports bienveillants qui s'établirent entre l'auteur et moi. »

Le renseignement fourni par cette préface est intéressant à retenir. On sait, en effet, que *l'Ange et l'Enfant*, cette délicate et gracieuse élégie dédiée « à une mère », et, a-t-on dit, « louée par toutes les mères » (3), marqua le début de la réputation de Reboul. Insérée d'abord dans un journal de Nîmes, elle parut peu après dans l'un des principaux journaux parisiens, *la Quotidienne*. C'était

(1) Voir *Revue des Cours et Conférences*, nos des 14 mars et 18 avril 1912.
(2) *Poésies* par Jean Reboul, de Nîmes ; Paris, Ch. Gosselin et Cie, 1836, in-8°. — La Bibliothèque de Rennes en possède un bel exemplaire.
(3) Notice de M. de Cabrières, en tête des *Dernières Poésies* de Reboul, (Avignon, 1865, in-16.)

en 1828. A peu près vers le même moment, Lamartine quittait la Toscane pour rentrer en France; il passa à Paris tout le mois d'octobre 1828, le 21 novembre, nous le retrouvons installé à Saint-Point (Correspondance). C'est, selon toute probabilité, pendant cet automne de 1828 que Reboul adressa à Lamartine l'hommage de son élégie et entra en rapports avec le poète des *Méditations*.

Ainsi s'engagèrent entre Jean Reboul et Lamartine ces relations « bienveillantes » et plus tard vraiment amicales, qui devaient durer toute leur vie (1). Elles donnèrent lieu, comme il est naturel, à de nombreuses lettres; celles de Lamartine se trouvent, ainsi que tous les papiers de Reboul, entre les mains de M. de Cabrières, évêque de Montpellier, qui fut dans sa jeunesse l'un des plus intimes amis du poète nîmois. La notice biographique et littéraire, qu'après la mort de Reboul, M. de Cabrières consacra à la mémoire de son ami dès 1865 (2), a pour nous, historiens et critiques qui écrivons cinquante ans plus tard, l'inappréciable avantage de donner des fragments de lettres de Lamartine, dont les originaux forment un trésor encore inexploré. Il est bien à désirer que toutes ces lettres soient un jour publiées *in extenso*; je sais qu'il en est question, et quelqu'un s'en occupe. Une telle publication sera accueillie avec reconnaissance, aussi bien par les Nîmois admirateurs de Reboul que par les Lamartiniens désireux de reconstituer très exactement la biographie du poète de Milly, encore si obscure et si mal établie sur certains points.

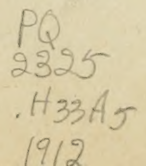
C'est évidemment quelque temps après avoir reçu l'hommage de *l'Ange et l'Enfant* que Lamartine écrivit l'Harmonie à Reboul: *Le Génie dans l'Obscurité* (III, xi). Rappelons d'abord que cette pièce parut dans la première édition des *Harmonies*. De plus, elle est d'un ton calme, détaché, qui dénote une parfaite sérénité d'esprit. Elle fut donc, pensons-nous, composée pendant cette période de retraite, de travail et de paix morale que Lamartine passa à Saint-Point depuis la fin de novembre 1828 jusqu'à la fin d'octobre 1829. Ce n'est pas après la terrible catastrophe que fut pour Lamartine la mort de sa mère (3) qu'il eût pu écrire des strophes d'une limpidité aussi paisible.

D'autre part, quand on lit avec attention l'Harmonie à Reboul, on a, ce me semble, l'impression très nette que cette pièce ne doit pas être une réponse directe et immédiate à l'envoi de *l'Ange et*

(1) Reboul mourut le 29 mai 1864, cinq ans environ avant Lamartine.

(2) Cette notice, qui figure en tête des *Dernières Poésies*, est datée de Nîmes, 18 janvier 1865.

(3) 19 novembre 1829. — Voir notre *Lamartine en Toscane*, page 25.



l'Enfant. L'élé e Reboul « émut vivement » — pour rappeler les termes mêmes de la lettre-préface de 1836 — « la curiosité » de Lamartine ; il dut écrire à Reboul, le remercier de son envoi (1), l'encourager à lui communiquer d'autres poésies ; et Reboul dut adresser à Saint-Point certaines pièces qu'il écrivit alors, *l'Hirondelle du troubadour* (1828), *A ma lyre* (1828), et sans doute aussi quelques essais de jeunesse, tels que le « dithyrambe » intitulé *le Poète*, qu'avait publié en 1825 *la Muse Nîmoise* (2).

Puis Lamartine s'informa. Un de ses amis, M. Ferdinand Capmas (3), sous-préfet de Semur (Côte-d'Or), avait des relations à Nîmes. Qu'était-ce donc que ce Jean Reboul, qui unissait à « l'élévation du sentiment » la « pureté transparente » et « l'exquise harmonie du style » ? A défaut d'autres documents, force nous est de nous contenter ici des indications vagues, mais en somme assez intéressantes, que nous donne la lettre-préface de 1836.

« Je ne doutai pas au premier moment, écrit Lamartine, que le poète ne fût un homme élevé dans les habitudes les plus littéraires, et mûrissant ses vers dans les doux et libres loisirs que donnent la fortune et une position sociale... J'allai au fond », c'est-à-dire : j'allai aux renseignements, et voici ce que l'on m'apprit : « Je trouvai un jeune homme, né de lui-même, élevé dans l'atelier d'une humble famille..., dont toute la richesse était un des métiers les plus vulgaires de la vie (4), et qui fatiguait ses propres bras (5) à gagner le pain de sa femme et de ses enfants avant de se retirer le soir dans un coin de son laboratoire et de rêver, à la lueur de sa lampe, ces poésies... » Ceci est écrit en 1836 ; ajoutons que, dès 1832, comme nous le verrons bientôt, Lamartine avait pu vérifier par lui-même les renseignements transmis de Nîmes en 1828 ou 1829.

« Je fus frappé, continue Lamartine, de cette disparité entre l'homme et l'art, entre la position sociale et le noble exercice des plus hautes facultés de l'intelligence ». Cette « disparité », qui

(1) Ces hypothèses font sentir combien est désirable la publication des lettres de Lamartine à Reboul.

(2) *La Muse Nîmoise*, ou Poésies diverses extraites du « Glaneur méridional » ; Nîmes, imprimerie Gaude, in-8° de 56 pages, 1825.

(3) Capmas, et non *de* Capmas, comme tout le monde l'a écrit et comme Lamartine s'est plu à l'écrire lui-même. Il fut sous-préfet de Semur de 1820 à 1830, et démissionna à l'avènement de la monarchie de Juillet. Voir l'*Almanach royal* de 1821. M. Capmas accompagna Lamartine dans son voyage en Orient.

(4) Claude Reboul, le père du poète, était serrurier.

(5) Jean Reboul, le poète, était boulanger ; il fit prospérer son commerce et l'exerça jusqu'en 1849.

avait grandement étonné l'aristocratique dédain de Lamartine, allait devenir dès lors le thème facile de tous ceux qui se mirent à écrire sur Reboul ; tous devaient insister jusqu'à l'indiscrétion sur « le phénomène social et littéraire » qu'offrait à leur « curiosité » celui que Lamartine appelait « l'illustre boulanger de Nîmes » et que M. René Doumic, d'un geste de sa férule dédaigneuse, se plaît à ranger sommairement parmi « les illettrés », parmi « les prolétaires atteints », vers 1848, « de la manie d'écrire » (1).

M. Doumic est dur pour Reboul. Mieux informé, il aurait pu constater que Reboul n'a jamais appartenu à la « séquelle » des prolétaires écrivains que « traînait après soi la romancière socialiste », George Sand. Reboul est toujours resté fidèle, avec intransigeance, à ses convictions monarchistes et catholiques, c'est-à-dire à des idées qui ne peuvent que plaire à la *Revue des Deux Mondes*. D'autre part, en 1848, il y avait plus de vingt ans que Reboul écrivait des « ouvrages en vers » ; et il faut croire qu'ils trouvaient des lecteurs et s'en faisaient apprécier, puisque en 1842 son premier recueil de poésies en était *à la 6e édition*. Assurément il ne fut jamais un artiste du style et du vers ; il n'a jamais eu le sens de l'art d'exécution ; et il est exagéré de l'appeler, comme le fait M. de Cabrières, un « grand » poète ; mais n'en faire qu'un prolétaire « illettré » est injuste. Ni cet excès d'honneur ni cette indignité (2).

Quoi qu'il en soit, il y avait « disparité », comme le dit Lamartine, entre la condition sociale et le talent poétique de Reboul ; et c'est cette idée qui est, au fond, le thème principal de l'Harmo-

(1) *Revue des Deux Mondes* du 15 avril 1912, article intitulé : « Dix années de la vie de George Sand », p. 916. — Il est de tradition, paraît-il, dans la critique. de mettre Jean Reboul parmi les « ouvriers écrivains » et les poètes dits « populaires ». Cela tient à la profession de boulanger qu'il exerçait ; de là un préjugé et une légende dont sa réputation a souffert et dont elle souffre encore, nous venons d'en avoir la preuve. C'est que rien n'a la vie dure comme les erreurs et les fausses légendes. Dans une note d'un très intéressant article de la *Revue des langues romanes* (fascicule de septembre-décembre 1911), un professeur du lycée de Nîmes, M. Camille Pitollet, a signalé et réfuté cette erreur (p. 512, note 2). M. Pitollet, qui est un homme d'une extraordinaire érudition et qui connaît parfaitement les écrivains du Midi, Jean Reboul, Jules Canonge, les félibres Mistral et Roumanille, a les mains pleines de documents ; ses travaux nous feront connaître bien des choses nouvelles sur Lamartine et Reboul.

(2) Reboul fut élu à la Constituante de 1848 ; certains de ses amis pensèrent même à lui, après la mort de Tocqueville (1859), pour une candidature à l'Académie française. — Ajoutons, pour l'édification des lecteurs de M. Doumic, que Reboul alla en 1854 porter au comte de Chambord, à Frohsdorff, l'hommage de son loyalisme, et qu'en 1857 il alla demander la bénédiction du pape Pie IX.

nie : *Le Génie dans l'Obscurité* ; mais elle est traitée selon le grand style poétique, et l'on sait comme le lyrisme de Lamartine transfigure les sujets mêmes qui semblent s'y prêter le moins. Relisons rapidement ces belles strophes :

Le souffle inspirateur...
Dédaigne des palais la pompe souveraine...
Il s'abat au hasard...
Sur la cabane des pasteurs,
Sous le chaume indigent des pauvres de la terre.

Puis évocation des glorieux souvenirs de l'antiquité : Homère, Virgile, Moïse ; puis c'est une réminiscence mythologique, le poète compare la gloire au phénix, « qui vient tous les cent ans »

Se poser sur la terre et sur un nom qu'il aime.

Enfin le voici qui s'adresse à Reboul, lequel nous paraît jusqu'ici quelque peu oublié :

Ne t'étonne donc pas qu'un ange d'harmonie
Vienne d'en haut te réveiller, etc.

Et par une association d'idées assez délicate, où l'intention polie est nuancée d'émotion personnelle, le poète grand seigneur, « plein des biens dont l'opulence abonde », se prend à regretter le temps où, dit-il, je n'avais

Que ma vigne et que mes figuiers,

où « les songes divins chantaient dans mon âme »,

Où ma mère allumait, ainsi qu'une humble femme,

la flamme de son « étroit foyer », où

Nous rendions grâce à Dieu de ce repas champêtre,
Riche des simples fruits que le champ faisait naître,
Et d'un pain qui suffit au jour !

Telle est cette Harmonie, dont une strophe, une seule, la septième, est vraiment écrite pour Reboul même ; dans les autres strophes, on sent trop que le poète nîmois n'est guère pour Lamartine que l'occasion, le prétexte d'une pièce de vers. Les meilleures de ces dix strophes me semblent être les trois dernières ; ce retour du poète vers l'heureux temps de son enfance les rend bien touchantes et vraiment belles, d'une beauté intime ; elles rachètent ce qu'il y a d'un peu factice et convenu, d'un peu

distant aussi, dans le grand lyrisme impersonnel des premières.

A cette pièce Reboul s'efforcera de répondre en 1836 par les strophes enthousiastes qui figurent en tête de son premier recueil de poésies ; nous y reviendrons.

Le Génie dans l'obscurité fait partie des 48 pièces qui formèrent en 1830 le recueil des *Harmonies ;* ce recueil parut à la fin de juin. Lamartine, qui, depuis deux mois, prolongeait son séjour à Paris (1) pour surveiller l'édition de son nouvel ouvrage, rentra à Saint-Point, puis se rendit à Aix-les-Bains (juillet). On sait les événements politiques qui suivirent. Lamartine, ne voulant pas servir la monarchie de Juillet, envoya le 19 septembre sa démission de secrétaire d'ambassade au comte Molé, « après l'avoir poliment négociée avec le Palais-Royal, pour ne pas manquer, dit-il, à la reconnaissance et à la convenance (2) ». Son ami, M. Capmas, résigna de même ses fonctions de sous-préfet.

Au cours des années 1831 et 1832, nous trouvons Reboul en relations suivies avec M. Capmas et Lamartine. C'est à M. Capmas qu'il dédie, en mars 1831 (3), *le Christ à Gethsémani*, poème qui contient d'assez belles strophes. M. Capmas transmit le poème à Lamartine. Le poète des *Harmonies* y reconnut quelque chose de l'inspiration qui anime son *Hymne au Christ* (4), et félicita l'auteur : « J'ai reçu », écrivait-il à Reboul le 13 septembre, « j'ai reçu, Monsieur, par M. de Capmas vos vers nouveaux. Ils m'ont étonné, même après *l'Ange et l'Enfant ;* c'est tout vous dire (5). »

Pourtant ce n'était peut-être pas assez dire. La vérité est que *le Christ à Gethsémani* est bien supérieur à *l'Ange et l'Enfant*, poésie qui nous semble un peu surfaite. Que lisons-nous dans la notice biographique et littéraire qui figure en tête de la sixième édition des *Poésies* de Reboul (6), publiée en 1842 ? L'auteur anonyme de cette notice s'extasie naturellement sur *l'Ange et l'Enfant.* « Nul chant de Reboul, dit-il, n'a trouvé autant d'admirateurs ; la pein-

(1) Il avait prononcé son discours de réception à l'Académie française le 28 mars 1830 ; en mai, il se mit à corriger les épreuves de son nouveau recueil.

(2) Lettre du 21 septembre 1830, à Virieu.

(3) Cette dédicace est conçue ainsi : « A son ami, M. Ferdinand de Capmas, ancien sous-préfet. » Les mots *à son ami* doivent être de 1836, après plusieurs années de bonnes et cordiales relations.

(4) *Harmonies*, III, v.

(5) Lettre du 13 septembre 1831, dont nous citons un extrait d'après la notice de M. de Cabrières (page XXXIII). Lamartine était alors à Saint-Point, M. Capmas et sa famille au château de la Roche par Rouvray, Côte-d'Or).

6. « Nouvelle édition ». — Paris. H. L. Delloye, éditeur ; se vend chez Garnier frères, libraires. MDCCCXLII, in-16.

ture, la musique et la sculpture se sont inspirées à l'envi de cette composition d'un sentiment si religieux et si pur que l'on croit voir, à travers la transparence de la pensée et des vers, la rayonnante et douce figure de l'ange planant avec amour sur le berceau de l'enfant » (page XIII). J'avoue que cette vulgarisation indiscrète d'une inspiration poétique par tous les arts me cause un sentiment de malaise et une certaine défiance, et je suis tenté de relire telles pages célèbres où Leconte de Lisle affirme sa haute et hautaine conception de la « majesté de l'art » et exprime son dédain pour le goût français, « esclave des idées reçues », pour la critique, toujours si bienveillante « à la cohue banale des pseudo-poètes », pour cette littérature, enfin, qui, sous prétexte d'enseignement moral, ne tend qu'à « répandre dans le vulgaire, à l'aide du rythme et de la rime, un certain nombre de platitudes qu'elle affuble du nom d'idées (1) ». N'insistons pas ; on se rappelle les orgueilleuses formules du grand et puissant Olympien.

Certes, je ne prétends pas écraser Reboul sous un tel rapprochement ; tout ce que je veux dire, c'est que l'auteur des *Poèmes antiques* a posé dans ces pages un sûr criterium d'appréciation littéraire, et qu'il faut toujours y revenir pour juger de haut. Et puisque nous parlons de *l'Ange et l'Enfant*, nous pouvons dire que cette élégie est la mise en œuvre d'une idée gracieuse ; oui, cela est « joli », comme on dit ; mais c'est tout ; cela nous paraît même aujourd'hui assez insignifiant et plutôt fade. Cette élégie a quelque chose qui sent un peu le poncif ; elle a ce quelque chose qui provoque l'attendrissement facile, à peu près comme les chromos de l'imagerie religieuse ou comme les douceurs des romances sentimentales. Et cependant, pour beaucoup de gens, le nom de Reboul reste exclusivement attaché à *l'Ange et l'Enfant*. Lamartine, lui, le grand lyrique, ne pouvait s'y tromper. Au contraire, *le Christ à Gethsémani* qui, d'ailleurs, est loin d'être un chef-d'œuvre, témoigne d'un certain souffle ; l'effort vers la haute poésie y est louable, plus louable assurément par l'intention que par le succès ; mais enfin le lyrisme a soulevé le poète. On comprend que Lamartine ait apprécié cette manifestation d'un talent plus vigoureux, et qu'elle l'ait, comme il le dit, « étonné ».

Nous arrivons à l'année 1832 ; c'est l'année où Lamartine partit pour l'Orient. En allant de Lyon à Marseille, il s'arrêta à Nîmes, disais-je plus haut (2), et fit visite à Reboul. Cette visite, si

(1) Etudes sur *les Poètes contemporains* ; *Avant-Propos*, pages 237-242 du volume intitulé : *Derniers Poèmes* (Lemerre). — Ces études sont de 1864.

(2) Voir *Revue des Cours et Conférences*, n° du 18 avril 1912, page 273.

vivement attendue par Reboul, et plusieurs fois promise, annoncée, différée par Lamartine, fut enfin réalisée ; elle ne peut se placer qu'entre le 15 et le 20 juin 1832, et M. de Cabrières, qui l'a fixée « vers le mois de mai 1832 », a fait erreur ; mais il n'avait pas à sa disposition, comme instrument de contrôle, la correspondance générale de Lamartine publiée depuis sa notice sur Reboul.

GUSTAVE ALLAIS.

Rennes, 1er mai 1912.

13

VINGTIÈME ANNÉE (2e Série) N° 32 20 JUIN 1912

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

Lamartine et les « Harmonies » (1)

Par M. GUSTAVE ALLAIS,

Professeur à l'Université de Rennes.

L'Harmonie à Reboul. — Lamartine et Reboul, de 1828 à 1836 (*suite*).

Depuis longtemps Lamartine avait l'esprit occupé de l'Orient; depuis longtemps il rêvait d'un voyage ou d'une mission en Orient, d'un séjour en Orient. Le 11 septembre 1826, écrivant de Florence à Virieu, il parlait de « préparer cent mille francs pour acheter un brick et passer trois ans chez les enfants d'Allah » ; il donnait même — projet bien prématuré — rendez-vous à son ami « à Marseille, dans quinze mois ou deux ans ». — « Je soupire après un voyage en Orient », lui écrivait-il encore le 30 avril 1827. Dans toutes ses lettres écrites de Florence en 1826-1827-1828, celles du moins où il parle de ses difficultés et de ses soucis de carrière, le désir qu'il exprime est toujours le même, c'est d'obtenir un poste de premier secrétaire d'ambassade en Italie, à Naples, à Turin, ou bien à Madrid, ou encore à Constantinople. Lorsque, à la fin d'août 1828, il quitte Florence pour revenir en France, c'est avec l'idée arrêtée de n'accepter un poste qu'à Rome ou à Cons-

(1) Voir *Revue des Cours et Conférences*, nos des 14 mars, 18 avril et 30 mai 1912.

tantinople. (Cf. Lettre du 22 juillet.) Mais si l'homme propose, les ministres disposent ; on sait que Lamartine faillit être envoyé à Londres. J'ai exposé ailleurs (1) les pourparlers avec le ministère Martignac, puis avec M. de Polignac, en vue d'une nomination à Rome ou en Grèce. La Grèce, n'est-ce pas déjà l'Orient ? et dès le mois de novembre 1829, sur les propositions de M. de Polignac, les visées de Lamartine se tournent résolument vers la Grèce (2). On sait comment la chute des Bourbons détruisit toutes ses espérances d'avenir diplomatique ; sa démission le rendit à la vie privée.

Mais l'idée de l'Orient le hantait toujours ; c'était là un rêve dont sa pensée était toujours remplie. Nature essentiellement active, âme ardente de poète, inconstante et mobile, avide de changement, imagination d'artiste, éprise de soleil, de belle lumière, de riches couleurs, curieuse aussi d'exotisme et « des mœurs antiques », sans parler de son tempérament qui avait besoin d'un climat assez chaud, Lamartine aspirait à vivre quelque part aux pays du soleil, du Midi, de l'Orient, au bord de cette Méditerranée qu'il aimait avec une véritable ferveur de passion et dont il disait : « La mer Méditerranée est ma mer. Je ne vis que sur ses bords ; elle m'apporte vie et pensée. » (Lettre du 1er août 1826.) Toutes les raisons, enfin, qui pouvaient le pousser à visiter la Grèce, la Syrie, la Palestine, il nous les confie dans les premières pages du *Voyage en Orient*.

« J'avais épuisé ce peu de paroles divines que le ciel et la terre, la mer de nos pays, jettent à l'homme ; j'avais soif d'en entendre d'autres sur des rivages plus sonores et plus éclatants. Mon imagination était amoureuse du ciel, de la mer, des déserts, des montagnes, des mœurs antiques, des traces humaines et surtout divines du religieux Orient. Toute ma vie, l'Orient avait été le rêve de mes jours de ténèbres dans les brumes de mon pays natal. Mon corps, comme mon âme, est fils du soleil ; il lui faut ce rayon vivifiant, etc. (3). »

Mais un voyage en Orient n'est pas une entreprise si facile à exécuter, surtout quand on veut aller y passer environ deux ans, et avec sa famille. Pendant les vingt mois qui s'écoulèrent entre la démission de Lamartine au comte Molé et son départ pour Mar-

(1) Voir *Lamartine en Toscane*, p. 20-22.

(2) Lettres de décembre 1829 et de janvier, février, mars, avril et mai 1830.

(3) Texte du manuscrit original. — Voir l'excellent travail de M. Christian Maréchal : *Le véritable « Voyage en Orient »* de Lamartine ; Bloud, 1908 : p. 78-79

seille, son voyage fut perpétuellement retardé par une succession de difficultés inattendues et d'incidents nouveaux. Au mois de septembre 1830, il affirme à Virieu sa résolution de « passer l'hiver » en Provence, à Marseille. (Lettres du 7 et du 21 septembre.) Mais auparavant il voudrait vendre son magnifique domaine de Montculot, qu'il évaluait à 700.000 francs. La vente n'ayant pu avoir lieu, il se décide à rester en Mâconnais : « Je regrette le Midi ; mais impossible, plus le sol. » (Lettre du 16 octobre.)

En mars 1831, étant toujours à Montculot, qui n'est pas vendu, il parle de partir : *Super flumina Babylonis ibimus et flebimus*. Mais ce n'était pas encore un projet très ferme ; car deux mois plus tard, nous le retrouvons à Hondschoote, par Bergues, département du Nord. Que lui est-il donc arrivé ? « Je partais », dit-il à Aimé Martin, « pour Jérusalem » ; « et je me suis arrêté ici en chemin..... » Tout chemin mène évidemment à Jérusalem, comme à Rome ; mais pourquoi ce détour ? C'est que l'arrondissement de Dunkerque lui offrait « une élection très probable ». (Lettre du 10 mai 1831). On était alors en effet en pleine lutte électorale ; et Lamartine, qui avait des ambitions politiques, laissa poser sa candidature dans trois départements, à Dunkerque, à Toulon et à Mâcon ; il échoua partout. Il revint donc à son idée de voyage : « J'irai dans quelques mois commencer mes excursions philosophiques et poétiques en Syrie, en Egypte, en Grèce.... » (Lettre du 14 août 1831.) Cette fois, il persiste dans son idée ; le 20 décembre, écrivant à une vieille amie de sa famille, la marquise de Raigecourt, il lui dit qu'il parle d'elle tous les jours et qu'il « soupire » après le plaisir de la revoir ; « mais hélas ! ajoute-t-il, ce sera dans dix-huit mois ou dans deux ans, au retour d'Egypte et de Syrie. »

Le voyage d'Orient est donc bien, cette fois, décidé en principe ; mais pourtant Lamartine ne pense pas pouvoir partir avant le mois de juin 1832. Car il y a la guerre en Syrie (1) ; il y a aussi le choléra : deux fléaux dont il faut attendre la fin. (Lettres du 7 et du 12 janvier 1832.) En attendant, ce projet de voyage était un des arguments qu'il opposait aux officiers de Mâcon pour les dissuader de le nommer colonel de la garde nationale : « Des arrangements, pris depuis longtemps avec des compagnons de voyage, et

(1) On connaît l'histoire de Méhémet-Ali, le puissant et ambitieux vice-roi d'Egypte, qui voulait se rendre indépendant de Constantinople. Vers la fin de 1831, il envahit la Syrie, s'empara de plusieurs grandes villes et écrasa l'armée du sultan Mahmoud. Les puissances durent s'interposer ; et le traité de Kutaïéh assura à Méhémet-Ali la possession de la Syrie (1833).

des nécessités littéraires m'obligent cette année même à un voyage de quatre à six mois. » (Lettre du 28 février.) D'ailleurs les officiers de Mâcon le nommèrent quand même. — Mais voilà que sa fille Julia tombe malade ; « elle a un rhume affreux et crache le sang depuis trois jours : il est possible que je laisse le voyage si j'ai la moindre inquiétude. » (Lettre du 1er mars.) Il ramène sa fille de Mâcon à Milly, « où je vais rester, dit-il, deux mois à la soigner. » Malgré tout, Lamartine veut aller dans l'été « à Constantinople au moins » ; son parti « est pris pour juin et juillet ». (Lettre du 13 mars). Il est vrai qu'il y a toujours les craintes de choléra : « je ne partirai pour la Méditerranée », écrit-il le 22 avril, « que lorsqu'il sera fini. »

***

Difficultés, incertitudes, perplexités, résolutions accueillies avec enthousiasme, puis abandonnées et reprises, puis différées de nouveau avec la crainte de ne pas pouvoir les réaliser : n'est-ce pas toujours l'histoire de toutes les entreprises humaines, des plus modestes comme des plus importantes ? C'est aussi l'histoire du projet de voyage de Lamartine en Orient. Les dispositions morales du poète, mobiles comme les circonstances mêmes qui les déterminaient, nous sont révélées par ses lettres à ses amis Virieu, Vignet, etc. Elles ne pouvaient qu'être les mêmes dans ses lettres à M. Capmas et à Reboul. M. Capmas, alors sous-préfet démissionnaire, était à Marseille dans l'hiver de 1831-1832 ; dans ses lettres, Lamartine lui annonçait toujours son arrivée prochaine. (Lettres de mars, avril, mai.) Il l'avait aussi annoncée à Reboul, que cette nouvelle remplit de joie et d'émotion.

M. de Cabrières, dans sa *Notice biographique* sur Reboul, mentionne plusieurs lettres de Lamartine adressées au poète nîmois dans l'hiver de 1831-1832. L'une d'elles, qui n'est pas datée, contient ces mots : « Si la Muse m'a abandonné..., je la vois sans jalousie vous combler de ses faveurs. J'écoute, je ne chante plus ; mais quand vous chantez, j'écoute deux fois, j'écoute de l'oreille et du cœur. A vous voir souvent, à vous lire toujours. » (*Notice*, page XXXIII-IV). On voit quelle estime Lamartine témoignait à Reboul.

Un événement très douloureux, qui frappa Reboul peu de temps après, ne fit que rendre cette estime plus profonde et plus intime. En mars 1832, Reboul perdit sa seconde femme. Ses amis lui prodiguèrent leurs consolations. M. Capmas, qui avait vu M. et

Mme Reboul deux mois auparavant (1), avait fait connaître à Lamartine l'état grave de la jeune femme ; et le triste événement une fois survenu, Lamartine écrivit à Reboul : « M. de Capmas m'avait dit qu'il n'y avait plus d'espoir que dans votre cœur..... Adieu, Monsieur. A revoir dans deux mois, en passant à Nîmes (2) ». — *Dans deux mois*, disait-il ; remarquons cette indication. Vers le même moment, il écrivait au comte Raoul de Raigecourt, qui venait de perdre sa mère : « J'irai peut-être vous voir d'*ici à deux mois*, avant de partir pour Constantinople. » (Lettre du 21 mars 1832.) Ainsi, au milieu de mars 1832, son intention était bien de partir pour l'Orient en mai ou en juin. Il se réservait seulement, nous l'avons vu, d'attendre la fin du choléra.

Cependant la nouvelle de la visite prochaine de Lamartine avait vivement ému Reboul ; et la joie qu'il en éprouvait lui inspira un poème assez étendu (184 vers), intitulé *Nîmes*, dédié « à M. de Lamartine » et daté de mars 1832. Ce poème commence ainsi :

Poète au regard d'aigle, Herschell harmonieux,
Qui met d'autres soleils aux poétiques cieux,...
Est-il vrai que ta lettre a daigné m'envoyer (*sic*) (3)
Que tu viendrais t'asseoir à mon humble foyer,
Et visiter nos champs, notre ville embellie,
Ce fragment détaché des bords de l'Italie ? etc...

Il invite le poète des *Harmonies* à venir recevoir les honneurs de l'apothéose que « l'antique cité » compte lui rendre ; il décrit les « restes pompeux » du passé, les monuments de « la Rome païenne », les Arènes, la Maison Carrée, le Temple de Diane ; il décrit les constructions modernes, le théâtre, les « vastes hôpitaux », les « larges boulevards », enfin « le jardin splendide » avec ses bassins entourés « de balustres d'albâtre », son « parterre en volute », ses « hauts marronniers », ses statues de marbre :

Le marbre découpé par une main savante
Se dresse en déité, se déroule en acanthe,
En vase s'arrondit, s'assouplit en roseaux
Qu'affaissent des Tritons.....

(1) « En vous embrassant, il y a deux mois... », disait-il à Reboul dans sa lettre de condoléances, qui est du 4 avril.

(2) Voir *Notice* de M. de Cabrières, page XXI.

(3) Entendez : « m'envoyer la nouvelle, m'annoncer... » C'est là une de ces taches de style qui faisaient faire la grimace à Alfred de Vigny ; elles abondent dans ce poème, surtout dans la première partie qui est proprement une sorte d'épître familière, écrite en alexandrins d'une facture très courante, très lâchée.

Puis il parle d'Aigues-Mortes « aux vingt tours », etc.

Je n'ai pas ici à m'occuper de localiser exactement la composition des poésies de Reboul. Je dirai seulement que cette pièce de *Nîmes*, datée de mars 1832, dut, à mon avis, être composée avant la mort de Mme Reboul ; car il est bien peu vraisemblable qu'après un aussi cruel événement, Reboul se fût amusé à décrire avec tant d'ingéniosité les splendeurs du jardin public de Nîmes, ses bassins, ses statues et ses vases de marbre, comme aussi à mettre en œuvre les savants souvenirs historiques qu'évoquait dans son esprit le nom d'Aigues-Mortes. L'exécution de telles curiosités littéraires suppose une sérénité morale et une liberté d'esprit qu'il n'avait certainement plus après la mort de sa femme. Cette pièce fut, je pense, achevée en mars, avant la lettre de condoléances de Lamartine. Mais Reboul connaissait déjà par des lettres antérieures les projets du poète de Saint-Point ; et, lors de la visite qu'il avait reçue de M. Capmas au mois de février, celui-ci avait dû lui en parler en détail.



Lamartine était toujours à Milly ou à Mâcon ; son départ était fixé au 28 mai. Il allait partir, quand sa fille Julia tomba de nouveau malade. Le 3 juin, il écrit de Mâcon à Virieu : « Je suis encore ici : le 28, jour même de mon grand départ, les chevaux commandés, voitures chargées, bagages à Marseille, Julia tombe malade à grand danger..... La maladie tourne à mieux, mais dure et durera grave encore jusqu'au 11e ou 14e jour, et me voilà attendant l'issue pour partir, moi le premier, et ma femme ensuite, etc. »

Le 12 juin, c'est-à-dire le seizième jour de la maladie de sa fille, il est « hors d'inquiétude » et décidé à partir ; il annonce son départ à Virieu : « Je passerai pour te voir à Lyon samedi soir », c'est-à-dire le samedi 16 juin. Mais le 14 au soir, il arrivait à Lyon ; le 15 au matin, il adressait à Virieu un billet dont voici les premières lignes : « Mon cher ami, adieu, adieu, adieu ! Je passe deux jours plus tôt, tu n'y es pas, ne viens donc pas samedi. Sans une migraine horrible je serais allé hier soir t'embrasser. » Les derniers mots étaient : « Je t'écrirai de Marseille. »

Le 20 juin, il est à Marseille et donne de ses nouvelles à l'un de ses vieux amis, M. Ronot, avoué à Mâcon.

On voit aussitôt quelles probabilités s'imposent à l'esprit. C'est dans ce voyage de Lyon à Marseille, c'est en juin 1832, entre le 15 et le 20, que Lamartine dut s'arrêter à Nîmes et faire visite à Reboul. Impossible d'ailleurs, sans autres documents, d'arriver à une plus exacte détermination des choses.

On sait les événements qui suivirent : le départ de Marseille sur le brick l'*Alceste*, l'heureuse traversée, l'installation à Beyrouth, l'affreux malheur du 6 décembre 1832, puis le voyage de retour par la Turquie d'Europe, la Bulgarie et l'Autriche et la triste rentrée à Saint-Point, dans les premiers jours de novembre 1833, avec le cercueil de la petite Julia. Rappelons seulement, pour marquer leur degré d'intimité, qu'un des trois amis qui accompagnaient Lamartine était M. Capmas. (Lettres du 25 juin et du 24 juillet 1832.) Il se montra « excellent » lors du grand deuil de M. et Mme de Lamartine (Lettre du 10 juin 1833) ; il resta avec eux pour le voyage de retour ; il leur fut d'ailleurs quelque peu embarrassant, en Hongrie ; « car vieux et malade », il leur « donna même des inquiétudes » pendant quelques jours ; mais grâce à de « bons médecins hongrois », il se tira d'affaire.

***

Je n'insiste pas sur les années 1834 et 1835 ; elles furent marquées pour Lamartine par la publication du *Voyage en Orient* et l'achèvement du poème de *Jocelyn*. C'est l'époque où, sous l'influence des cruelles épreuves qu'il venait de traverser et aussi de l'attitude nouvelle prise par Lamennais à l'égard de Rome (*les Paroles d'un croyant* sont de mai 1833), Lamartine avait beaucoup perdu de sa foi première. D'où quelque désaccord entre lui et Reboul, sur les questions religieuses. Cette divergence d'idées chagrinait Reboul, qui proclamait sa foi dans la « parole féconde » du Christ « pour ranimer le monde » (*Aux Poètes chrétiens*, février 1834), et conseillait à Lamennais de s'incliner devant les décisions du pape (1) :

> Tu seras bien plus grand en abaissant ton front.....
> Il te faut immoler une raison sublime.....

(*A M. l'abbé F. de Lamennais*, août 1834.) Et Reboul priait Dieu pour le poète des *Harmonies* ; M. de Cabrières rappelle à ce sujet des souvenirs personnels : « Que de fois nous-même, au coin de cette petite cheminée de la rue Carréterie, nous avons entendu Reboul nous demander des prières pour l'illustre protecteur de sa muse naissante ! Il soupirait profondément, il élevait les mains au ciel ou les joignait..... »

C'est que Lamartine ne lui dissimulait pas « l'état flottant d'hésitation » où se trouvaient ses idées religieuses. « S'il recevait de Nîmes, dit encore M. de Cabrières, l'hymne *Aux Poètes chrétiens*,

(1) Il s'agit de l'Encyclique du 15 août 1832 contre les doctrines de *l'Avenir*.

il louait les vers, mais il blâmait le point de vue trop rétréci. » (Lettre du 29 avril 1834.) Dans une autre lettre, du 8 novembre 1835, il indiquait les « points où leurs opinions se trouvaient en désharmonie ». Mais ces dissentiments, peu profonds d'ailleurs, comme le dira Lamartine dans une lettre du 28 août 1847, n'enlevaient rien à la sympathie que Lamartine et Reboul avaient l'un pour l'autre. Lamartine encourageait Reboul à publier ses vers et acceptait de les patronner devant le public : « Quand votre livre paraîtra, lui écrivait-il le 26 décembre 1834, j'emploirai mes amis à son succès matériel. J'écrirai un mot dans la préface ou autrement. Je serai fier de signer votre gloire. » La lettre du 8 novembre 1835, mentionnée tout à l'heure, témoigne des mêmes dispositions.

La protection de Lamartine fut efficace ; Charles Gosselin, l'éditeur des *Harmonies*, du *Voyage en Orient* et de *Jocelyn*, accepta d'éditer les poésies de Reboul. Il fit très bien les choses. Le recueil de 1836 (j'ai sous les yeux la seconde édition qui porte, elle aussi, la date de 1836) est un beau volume in-8 de XXIV-372 pages ; des feuillets blancs séparent les unes des autres les différentes pièces de vers ; l'impression et la mise en pages sont très soignées ; l'ouvrage est marqué 7 fr. 50. En somme, c'est une belle édition, qui représente de la part de l'éditeur une forte avance de fonds. Aussi Ch. Gosselin avait-il eu soin de mettre le recueil sous le double patronage de deux noms connus et aimés du public, Alexandre Dumas et Lamartine. Le volume s'ouvre donc par un groupe de « pièces » de recommandation : c'est d'abord la lettre-préface de Lamartine à Gosselin, lettre dont nous avons déjà parlé ; puis c'est un récit d'Alexandre Dumas, intitulé : *Une visite à Nîmes*, où l'illustre romancier raconte son entrevue avec Reboul ; ce récit est suivi d'une pièce de vers de Reboul, dédiée à Alexandre Dumas : *les Arènes de Nîmes*. Vient enfin l'Harmonie de Lamartine, *le Génie dans l'obscurité*, précédée d'une brève dédicace en prose du recueil de Reboul à Lamartine, et suivie d'une pièce lyrique ayant pour simple titre : *Réponse à M. de Lamartine*. La dédicace en prose est datée de Nîmes, avril 1836 ; la pièce lyrique est probablement de la même date. En vers comme en prose, Reboul exprime sa reconnaissance à son « illustre protecteur » ; « mes chants », lui dit-il dans sa « réponse » en vers, « mes chants naquirent de tes chants » :

C'est toi qui fus pour moi cet ange de lumière
Qui se laisse tomber du haut du firmament,
Et qui sur le palais comme sur la chaumière
Se repose indifféremment.

Lamartine et les « Harmonies »

Par M. G. ALLAIS,

Professeur à l'Université de Rennes.

Discussion de quelques dates.

Depuis la publication de mon étude sur *Lamartine en Toscane* (1), où j'avais entrepris de dater, aussi exactement que possible, un certain nombre d'*Harmonies*, je n'ai cessé de continuer mes recherches dans l'espoir de trouver des renseignements ou même des documents nouveaux, qui me permettraient de poursuivre mon travail de datation. Quelques résultats intéressants obtenus depuis dix-huit mois m'obligent, aujourd'hui, à remanier le tableau chronologique dressé en 1908. Sans pouvoir encore compléter entièrement ce tableau, j'y introduis les dates nouvelles fournies par le manuscrit d'Angers, ainsi que plusieurs autres indications recueillies au cours de diverses lectures. Je ne reviens pas sur le manuscrit d'Angers, ce précieux document dont j'ai déjà parlé dans le *Journal des Débats* et dans la *Revue des Cours et Conférences* (2), et dont M. Louis Hogu, un agrégé de notre jeune Université, a donné la reproduction intégrale dans la *Revue d'histoire littéraire* (3) ; qu'on me permette seulement quelques explications au sujet des autres renseignements que je veux mentionner.

L'Harmonie *la Voix humaine* (livre IV, IV) pourrait, avec assez de vraisemblance, être attribuée au printemps de 1826, alors que Lamartine, tout récemment installé à Florence, tout vibrant de joie et d'admiration, était si enthousiasmé des merveilles de l'illustre cité et de la cour de Toscane. La beauté de M[me] la comtesse de Bombelles, ambassadrice d'Autriche, et sa « voix céleste », n'étaient pas les moins séduisantes de ces merveilles. Lamartine garda toujours de la grande cantatrice, devenue grande dame (4), une impression profonde, un souvenir ému ; on le sent bien en lisant son « commentaire » de la *Voix humaine*, quand il rappelle « cette cour d'admirateurs passionnés, dit-il, dont nous l'entourions (la comtesse) dans son beau palais de l'Arno. » D'autre

(1) Un vol. in-8°, 1909 ; Société française d'imprimerie et de librairie.

(2) *Journal des Débats* du 12 novembre 1910. — *Revue des Cours et Conférences*, n[os] du 17 novembre et du 1[er] décembre 1910.

(3) Fascicule d'avril-juin 1911.

(4) Sur M[me] la comtesse de Bombelles, née Ida Brown, voir une note intéressante de M F. Baldensperger dans la *Revue d'histoire littéraire de la France*, fascicule de juillet-septembre 1911, page 671.

part, dans une lettre écrite de Florence à sa mère, le 6 avril 1826, il mentionne le départ « des Virieu » et ajoute : « Il ne nous reste plus que Mme la comtesse de Bombelles... et la princesse Aldobrandini, avec qui nous ayons des relations suivies, et douces, et sûres d'intimité. » Remarquons, enfin, que l'année 1826 est celle de ses trois années de séjour à Florence où il a écrit le plus de vers ; le printemps et l'été de 1826 furent pour lui une période de large production. « J'ai fait, dit-il à sa mère dans cette lettre du 6 avril, quelques hymnes nouveaux depuis que je ne vous ai écrit. J'en aurai bientôt un demi-volume. » J'inclinerais à penser que la *Voix humaine* fut un de ces hymnes composés alors dans l'enthousiasme des premiers mois, dans la fraîcheur des premières admirations, dans l'enchantement aussi des brillantes réceptions de l'ambassade, mais surtout avant les soucis, les préoccupations, le travail écrasant et les lourdes responsabilités qui devaient suivre le départ du marquis de la Maisonfort et justifier, dans l'hiver de 1826-27, l'inspiration mélancolique de l'Harmonie *Milly*.

*
* *

A la même année 1826 se rapporte l'*Invocation pour les Grecs*. Lamartine a lui-même inscrit en tête de son Harmonie cette date significative, mais sans autre renseignement précis. Cette pièce lui fut évidemment inspirée par la chute et la destruction de Missolonghi (22-23 avril 1826), catastrophe retentissante qui provoqua en Europe une si grande émotion. On se rappelle l'une des plus belles poésies du recueil des *Orientales*, intitulée *les Têtes du Sérail*, composée et publiée en juin 1826. C'est très probablement vers la même époque, en août ou en septembre, après un séjour de trois mois en France (mai-juillet), que Lamartine composa son Harmonie.

Chacun sait comment périt Missolonghi. Il faut lire dans Gervinus l'émouvant récit de ce tragique événement (1). Après un siège de plusieurs mois, Missolonghi, étroitement bloquée par Reschid-pacha et Ibrahim, soumise aux ravages du bombardement, réduite à une situation critique qu'aggravaient encore la famine, la dysenterie et le froid, était, en avril 1826, à bout de résistance. Et pourtant elle était résolue à résister encore. Mais c'est en vain que Miaoulis essaya (15-19 avril) de forcer le blocus pour ravitailler la place, comme il y avait réussi au mois de janvier. Tout espoir

(1) Gervinus : *Insurrection et régénération de la Grèce*, tome II, chap. IV.

étant donc perdu de pouvoir tenir plus longtemps, les défenseurs de Missolonghi prirent la résolution de quitter la ville dans la nuit du 22 au 23 avril et de « se frayer, les armes à la main, un passage à travers le camp des ennemis ». 2.500 combattants sortirent, divisées en trois corps. Mais les Turcs avertis veillaient ; ce fut un choc terrible. Tandis que les simples habitants qui avaient suivi les soldats rebroussaient chemin pour rentrer dans Missolonghi, les troupes grecques chargèrent furieusement. Beaucoup d'hommes furent tués ; les autres, ayant pu traverser les rangs des ennemis, s'efforcèrent d'atteindre Platanos, puis Salona. « Des centaines périrent encore de faim et d'épuisement pendant le trajet. De tous les hommes armés qui avaient quitté Missolonghi, 1.300 seulement atteignirent ce lieu de refuge et de salut. » Quant à la ville même de Missolonghi, les Turcs s'y livrèrent au massacre et au pillage. « Pendant toute la nuit, on entendit les hurlements des conquérants et les cris des chrétiens massacrés par eux, ainsi que le bruit des explosions qui ensevelirent vainqueurs et vaincus. » En effet, les Missolonghiotes, préférant se faire sauter plutôt que de se rendre, périrent sous les ruines de leurs édifices et de leurs maisons. Restait un moulin à vent, qu'on avait transformé en poudrière, et qu'on fit sauter le 24 ; c'était le dernier point de cette résistance désespérée et héroïque. Seuls, 3 ou 4.000 habitants survécurent au massacre et à la catastrophe ; ils furent vendus comme esclaves.

Voilà ce que nous apprend l'histoire. Il ne faut pas, bien entendu, demander à Lamartine un récit exact de ces faits ; pas plus ici qu'ailleurs, il ne faut vouloir trouver dans ses vers aucune précision de détail. Le poème de Victor Hugo : *les Têtes du Sérail*, est un drame épique dont la marche progressive présente trois moments : « Missolonghi fumante nous réclame » ; — « Missolonghi succombe » ; — « Missolonghi n'est plus. » Le poète y célèbre quelques-uns des glorieux héros de l'indépendance de la Grèce : Canaris, Marco Botzaris, l'évêque Joseph, Cortas le palicare, etc. Lisons, au contraire, l'harmonie de Lamartine ; tout y est fuyant et fluide, et l'ensemble ne laisse qu'une impression vague. Il y a bien cependant quelques notations un peu moins imprécises ; le poète rappelle

> Les livides lueurs des cités enflammées ;

il évoque les « bandes désarmées » des enfants, des vieillards et des femmes, livrés aux fureurs des Turcs ; il admire la vaillance de ce peuple qui a crié : « Seigneur, sauve-moi ; nous tombons en ton nom..... » ; il dit enfin le sombre dénouement :

Le bois de leurs vaisseaux, leurs rochers, leurs murailles
Les ont livrés vivants à leurs persécuteurs :
Leurs têtes ont roulé sous les pieds des vainqueurs...

Nous sommes assez loin, on le voit, de Gervinus et de la réalité historique. Mais qu'importe au poète des *Harmonies* ? Tout cela est enveloppé dans une magnifique envolée de lyrisme ; et, pour Lamartine, le lyrisme suffit à tout ; mais il faut savoir ou deviner qu'il s'agit ici de Missolonghi.

Il n'y a pas d'ailleurs à s'y tromper. En effet, la chute de Missolonghi eut alors un immense retentissement. C'était là une de ces grandes, une de ces terribles tragédies dont l'écho se prolonge au loin dans l'espace et le temps, dans le temps présent et futur, dans l'âme des contemporains, dans l'imagination des poètes et dans les récits des historiens. On peut dire que le sort de la Grèce était devenu alors en Europe, mais surtout en France, « un souci public, une préoccupation universelle ». Ces grands noms glorieux d'Athènes, de Sparte, d'Argos, de Corinthe « gravés dans toutes les mémoires », « ces combats dont l'héroïsme rappelait les combats de la Grèce antique, et qui se livraient, pour ainsi dire, sous les regards de l'Europe ; ces noms, ces luttes et ces dévouements remuaient tous les cœurs, exaltaient toutes les imaginations, inspiraient les chants des poètes comme les écrits des prosateurs, les mélodies des compositeurs comme le crayon et le pinceau des artistes. La lithographie, la peinture, la musique et le théâtre popularisaient les faits et les horreurs de cette guerre (1)... » Faut-il ajouter d'ailleurs que les Grecs n'étaient pas seulement des « insurgés » qui « combattaient pour recouvrer leur indépendance », mais aussi des « soldats de la croix » qui « défendaient en même temps leur foi religieuse contre le sabre musulman (2) ». A tous points de vue, la chute de Missolonghi était un grand désastre, qui semblait devoir consommer définitivement la ruine de la Grèce.

Un tel événement avait bien de quoi inspirer un poète. Mais tandis que V. Hugo cite quelques noms glorieux et quelques faits précis, Lamartine, ici comme tant de fois ailleurs, néglige et semble vouloir de parti pris effacer, écarter loin de sa pensée tout ce qui est trop particulier, tout ce qui appartient au détail ; il s'attache uniquement (cela est bien caractéristique de sa manière) à considérer l'élément *général* que contient toujours en soi le

(1) A. de Vaulabelle, *Histoire des deux Restaurations*, tome VII, chap. VIII, p. 394-5.
(2) Id., *ibid.*

moindre fait, à plus forte raison un fait important, et qu'un esprit méditatif et capable de philosopher sait toujours dégager des contingences qui entourent ce fait. En d'autres termes, Lamartine élève son sujet au plus haut degré de généralité possible. Pour lui, la catastrophe de Missolonghi est un fait d'une haute signification ; c'est un fait *représentatif* de tous les malheurs de la Grèce et des cruelles destinées qui l'attendent. Et, préoccupé uniquement d'exprimer une impression d'ensemble où il englobe tous les désastres des Grecs, il chante leur immense infortune, leur douleur, leur appel désespéré à Dieu... Le secours divin n'allait pas tarder à leur venir sous une forme concrète et humaine par l'intervention des armées et des flottes anglo-franco-russes. La victoire de Navarin (oct. 1827) eut un double effet : l'écrasement des Turcs et l'indépendance de la Grèce.



En août 1826, Lamartine composait l'Harmonie : *Aux chrétiens dans les temps d'épreuves* (livre I, VI): c'est lui-même qui l'a datée, et l'indication est intéressante. Il y a, en effet, semble-t-il, entre cette pièce et l'*Invocation pour les Grecs* une certaine analogie d'inspiration : non que l'Harmonie *Aux chrétiens* ait aucun rapport avec le drame de l'indépendance de la Grèce ; mais on peut trouver que le mouvement général, l'élan lyrique, les appels à Dieu et à la foi des croyants, enfin une sorte d'exaltation religieuse, font apparaître entre les deux Harmonies une assez notable ressemblance et donnent l'impression qu'elles ont jailli en même temps de la même source d'émotion douloureuse et d'angoisse.

De quelle pensée procède l'Harmonie *Aux Chrétiens ?* — M. Christian Maréchal, dans son très intéressant ouvrage sur *Lamennais et Lamartine* (1), l'a nettement établi. L'idée initiale de la pièce se trouve énoncée dans une lettre du poète au chevalier de Fontenay (Florence, 20 avril 1826) : « Je voudrais voir la religion toute entre Dieu et l'homme, et en dehors de la politique. Les gouvernements la profanent quand ils s'en servent comme d'un instrument ». Cette formule est juste et saine, elle fait honneur au poète qui, tout en étant « religieux et royaliste », se déclarait éloigné « de l'*ultracisme* en tout genre » (même lettre). Mais il n'est pas sans intérêt de remarquer avec M. Maréchal que, dans ces idées de Lamartine, on retrouve l'influence de Lamennais et de son récent ouvrage : *la Religion dans ses rapports avec l'ordre politique et social.* Ce livre comprenait deux parties publiées, la

(1) Paris, Bloud, in-16, 1907.

première en mai 1825, la seconde le 8 mars 1826. La lettre du 20 avril, que nous citions tout à l'heure, fut écrite peu après la lecture de cette seconde partie ; et, lorsqu'au mois d'août suivant, dans l'Harmonie *Aux chrétiens*, « Lamartine leur reproche d'avoir trop longtemps et trop souvent eu recours au bras séculier, il ne fait que reprendre et traduire poétiquement les idées de Lamennais (1) ».

Ces rapprochements ont bien une réelle valeur ; mais il y a plus à dire : il faut rappeler au milieu de quelle crise politique intérieure se placent ces différents écrits.

On était alors sous l'odieux gouvernement des *Ultras*, sous le règne de Charles X et le ministère Villèle, avec la chambre « retrouvée ». On était en pleine lutte contre ce régime de réaction violente et contre le fanatisme du « parti prêtre », du parti clérical, dirions-nous aujourd'hui. Ce n'est pas aux hommes de notre temps qu'il est besoin d'apprendre quel danger a toujours créé dans l'Etat ce parti, animé de l'esprit d'oppression et d'intolérance, avide de domination, toujours refoulé, toujours renaissant et agressif. Plus puissant que jamais, il comprenait alors « la Congrégation », les Jésuites, les ultramontains et exerçait sa toute-puissance sur le roi et les ministres. Souverain maître du pouvoir, il venait d'obtenir le vote de l'abominable loi « sur le sacrilège » (février-avril 1825); il venait d'imposer au ministère des poursuites contre deux journaux libéraux, le *Constitutionnel* et le *Courrier francais*, qui furent d'ailleurs acquittés ; il venait enfin de faire célébrer avec toute la magnificence des pompes officielles et religieuses le « grand Jubilé » de 1826 (15 février-15 août) ; et les immenses processions publiques qui entraînaient à travers les rues de Paris le roi et la cour, les deux Assemblées législatives, la justice, l'administration et l'armée, montraient assez à la masse de la population parisienne étonnée, inquiète et railleuse plutôt qu'édifiée, que le pouvoir était aux mains du clergé (2).

C'en était trop ; c'était vraiment, pour reprendre le mot de Lamartine, trop d'*ultracisme*. Un tel état de choses ne devait pas tarder à provoquer une vive opposition.

Elle se déclara parmi les royalistes mêmes. Le comte de Montlosier, royaliste libéral, publia le *Mémoire à consulter*, où il dénonçait l'influence du « parti prêtre » sur le ministère et réclamait l'exécution des anciens édits contre les Jésuites. « Les quatre grandes calamités, écrivait-il, signalées au présent mémoire,

(1) Chr. Maréchal, *Lamennais et Lamartine*, p. 161-2.

(2) Sur toutes ces cérémonies publiques, lire A. de Vaulabelle, *Histoire des deux Restaurations*, VII, ch. v, p. 218-224.

savoir : la Congrégation, le Jésuitisme, l'Ultramontanisme et le système d'envahissement des prêtres, menacent la sûreté de l'État, celle de la société, celle de la religion, etc. ».

Ce mémoire avait paru le 1er mars 1826 ; quelques jours plus tard (8 mars) parut le second volume de l'ouvrage de Lamennais : *la Religion dans ses rapports*, etc. Cet ouvrage, dont M. Maréchal a bien pu détacher des passages empreints d'un certain libéralisme (1), était, en réalité, « une sorte de contre-manifeste des ultramontains, tout pénétré de l'esprit de Grégoire VII et d'Innocent III (2) »; il ne fit qu'exaspérer les passions. N'oublions pas qu'alors Lamennais était encore attaché à Rome ; il n'était pas encore le fougueux et admirable visionnaire des *Paroles d'un Croyant*. Son livre *de la Religion* fut déféré aux tribunaux. D'autre part, l'abbé Frayssinous, ministre des affaires ecclésiastiques, ayant publiquement reconnu à la tribune (25, 26 et 27 mai) l'existence de la Congrégation et la rentrée des Jésuites en France, deux faits tant de fois niés officiellement depuis dix ans, M. de Montlosier adressa à la Cour de Paris sa *Dénonciation* contre la Congrégation, les Jésuites et ceux des évêques qui avaient loué les doctrines ultramontaines de Lamennais (16 juillet). On sait que la Cour se déclara incompétente.

Voilà donc dans quelles circonstances et à la suite de quelles graves affaires Lamartine écrivit son Harmonie *Aux Chrétiens* ; voilà ce que signifie cette date, août 1826.

Gustave Allais,
Professeur à l'Université de Rennes.

(*A suivre.*)

(1) Ce qui me paraît, d'ailleurs, ressortir principalement des passages cités par M. Maréchal, c'est l'idée d'une séparation nécessaire de l'Église et de l'État.

(2) Voir Lavisse et Rambaud, *Histoire générale*, tome X, chap. II, § III : *le Gouvernement des Ultras*, p. 150.

Lamartine et les « Harmonies »

Par M. GUSTAVE ALLAIS,

Professeur à l'Université de Rennes.

L'Harmonie *Aux Chrétiens* (*Suite*) (1).

On comprend, dès lors, quel devait être l'état d'esprit de Lamartine en composant cette Harmonie. Nous parlions, tout à l'heure, d'émotion douloureuse et d'angoisse. Pour lui, en effet, fils d'une mère très pieuse, ancien élève des Pères de la Foi (2), — Société fondée par les Jésuites — disciple enfin de Lamennais, ce devaient être des « temps d'épreuve » que ces temps troublés où l'on démasquait les Jésuites rentrés en France au mépris de toutes les ordonnances royales, où l'on attaquait et poursuivait un livre de Lamennais, où l'on persécutait enfin « les chrétiens », dit-il ; entendez, les seuls vrais chrétiens à ses yeux, les seuls dignes de ce nom, les catholiques ultramontains; les gallicans eux-mêmes, pour lui comme pour Lamennais, ne méritent aucune estime.

Les « chrétiens » auxquels il s'adresse sont d'ardents et violents militants, qui trouvent que la foi

De ce monde attiédi retire ses rayons,

veulent venger le « Christ insulté », parlent de se lever, de « saisir le glaive », de prendre en main « les droits du ciel », et prétendent enfin « se charger des justices de Dieu » (strophes 1, 2 et 3). — « Arrêtez, insensés ! » réplique le poète pour refréner leur zèle, et il leur rappelle que la religion du Christ est une religion, non de violence, mais de « pardon » ; il ajoute que ce rôle belliqueux et vengeur ne leur convient pas, et qu'ils font le plus grand tort à la religion. Cette attitude, ces prétentions sont, de plus,

(1) Voir *Revue des Cours et Conférences*, n° du 14 mars 1912.

(2) Cette dénomination de « Pères de la Foi » était d'ailleurs une de celles que, par prudence, prenaient les Jésuites quand ils se mirent à rentrer peu à peu en France à la fin de l'Empire et sous la Restauration. Voir ce que dit à ce sujet A. de Vaulabelle : « Devenus plus entreprenants dans les dernières années de l'Empire, mais n'osant prendre encore que les dénominations de *Ligoristes*, *Paccanaristes* ou *Pères de la Foi*, ils avaient rapidement grandi en nombre et en richesses après le second retour des Bourbons ». (*Histoire des Deux Restaurations*, tome V, page 335.)

souverainement impolitiques et fournissent au pouvoir des prétextes pour agir contre eux. « On fait grand bruit », disait-il au chevalier de Fontenay dans cette lettre du 30 avril 1826 que nous citions plus haut (1), « on fait grand bruit des *prétentions religieuses*. J'ai toujours craint que *le prétexte* ne vînt de là. » Aussi voudrait-il, on s'en souvient, voir la religion rester « en dehors de la politique » et ne pas être « profanée » par les gouvernements qui « s'en servent *comme d'un instrument* ». Ce sont ces pensées qu'il traduit en vers dans l'Harmonie *Aux Chrétiens*. « Ah ! nous n'avons que trop », dit-il, « affecté », c'est-à-dire ambitionné « l'empire du monde » ;

> Nous avons des pouvoirs confondu tous les droits,
> Entouré de faisceaux les chefs de la prière...

(allusion aux archevêques et évêques, qui avaient été créés membres de la Chambre des Pairs et formaient le « banc des évêques » ; ordonnances royales des 3 novembre 1822, 8 janvier 1823 et 30 mars 1824).

> Ah ! nous n'avons que trop aux maîtres de la terre
> Emprunté, pour régner, leur puissance adultère...
> Mêlé la voix divine avec la voix humaine...
> Voilà de tous nos maux la fatale origine.

Il faut citer, enfin, les vers supprimés par le poète dans l'édition des *Harmonies*, mais que M. des Cognets a lus sur le manuscrit original, et que M. Maréchal reproduit à son tour (2) :

> Rompez, rompez tout pacte avec la force humaine,
> Bornez aux soins d'en haut votre divin domaine,
> Des intérêts mortels cessez de vous troubler.

Autrement dit : restez à l'écart de la politique, dissociez résolument le spirituel du temporel, et — allons jusqu'au bout — séparez l'Eglise de l'Etat.

Que disait le comte de Montlosier dans son *Mémoire à consulter* ? « Vous voulez inspirer du respect pour les prêtres ? Au nom de Dieu, ne les mettez ni dans le monde ni dans les affaires » (3) ; c'est-à-dire laissez-les en dehors des choses politiques.

Ce langage est celui de la raison, de la sagesse et de la pru-

(1) Voir *Revue des Cours et Conférences*, n° du 14 mars 1912, page 31.
(2) *Lamennais et Lamartine*, page 165.
(3) A. de Vaulabelle : *Histoire des Deux Restaurations*, tome VII, page 226.

dence politique. Mais les fanatiques, avides de dominer pour exercer leur intolérance oppressive, sauront-ils jamais entendre la voix de la raison ? Le parti clérical est aussi incorrigible et indestructible que l'orgueil humain, que l'esprit de domination et d'intolérance ; et, tant qu'il y aura des gens qui s'attribueront le droit de gouverner et surtout d'opprimer les autres au nom d'une vérité « révélée » dont ils se prétendent les détenteurs privilégiés, il y aura aussi, au plus grand dommage de l'Etat, un parti clérical.

*
* *

C'est à la fin de cette féconde année 1826 que fut probablement composée aussi l'Harmonie : « *Une larme ou Consolation* ». (Livre I, IX). A propos de cette pièce, M. Léon Séché, dans un chapitre sur les *Harmonies* qui contient des indications utiles (1), — je regrette de n'avoir pas connu ce chapitre avant d'écrire mon étude sur *Lamartine en Toscane* (2). — M. Léon Séché rappelle ce passage d'une lettre de Lamartine à Virieu (Florence, 18 janvier 1827) : « Je pense aussi souvent à cette pauvre Mme Yéméniz » (l'amie de Lamennais). « Je lui enverrai quelque Harmonie consolatrice, quand elle sera déjà consolée par le temps et par la main divine. » M. Séché aurait pu citer aussi la lettre du 9 novembre 1826, où Lamartine disait à Virieu : « Voici un mot inclus pour Mme Yéméniz, que tu lui remettras, etc... C'est *un mot de compassion pour son affreux malheur.* » Mme Yéméniz venait, en effet, de perdre un fils âgé de cinq ans. Nous avons la lettre où Lamennais lui offrit des consolations : « Ce ne sont point les paroles de l'homme », lui disait-il, « qui peuvent consoler ; c'est l'action puissante de la grâce qui agit intérieurement. Suivez ses douces impressions, sans effort, sans trouble, avec une simplicité d'enfant. Vous souffrez, allez à celui qui guérit ; vous pleurez, allez à celui qui a dit : Heureux ceux qui pleurent ! etc. » (3).

Il faut avouer que l'Harmonie de Lamartine ne rappelle en rien le ton de profonde compassion et d'onction chrétienne qui carac

(1) *Lamartine de* 1816 *à* 1830, édition in-18 ; page 227.

(2) J'ai déjà exprimé ce regret dans mon étude sur le manuscrit d'Angers ; voir *Revue des Cours et Conférences*, nº du 17 novembre 1910.

(3) Lettres de Lamennais à Mme Yéméniz, publiées par M. C. Latreille (*Revue de Paris*, 15 mai 1905). — Pour comprendre la commission que Lamartine donnait à Virieu par Mme Yéméniz, il faut se souvenir que M. et Mme Yéméniz habitaient Lyon, où Nicolas Yéméniz avait fondé une grande maison de soieries ; ils avaient pour voisins M. et Mme Virieu. (V. Lettre de Lamartine à Virieu, 2 juillet 1829.)

térise la lettre de Lamennais, et que si, vraiment, les strophes du poète ont été écrites *pour* Mme Yéméniz, *à l'occasion* de son « affreux malheur », elles sont bien froides, bien faibles, bien dépourvues d'émotion humaine. En somme, cette pièce n'est guère que le développement d'un thème banal et impersonnel; et si Lamartine l'a vraiment envoyée à Mme Yéméniz, cette femme distinguée, dont lui-même appréciait hautement l'esprit, le jugement et le goût littéraire (1), dut trouver cette Harmonie peu « consolatrice » et penser que, pour adresser des paroles de condoléances à une mère qui a perdu son enfant, le prêtre savait mieux s'y prendre que le poète. Ce qui est probable, c'est que Lamartine n'avait pas composé son Harmonie tout de suite après l'événement et sous le coup de l'émotion qu'il en avait éprouvée; il avait dû attendre et laisser s'atténuer, se refroidir, s'évanouir peu à peu l'émotion du premier moment ; sa pièce s'en ressent, elle manque d'inspiration.

A l'année 1827 appartient encore l'Harmonie *Désir* (livre II, XVI). M. Léon Séché l'a datée exactement (2) en rappelant la lettre de Lamartine à Virieu (Florence, 1er juillet 1827) : « Tu peux faire voir à l'abbé de Lamennais *le Désir*, etc. » — Je me contenterai donc d'ajouter simplement quelques mots empruntés au commentaire dont Lamartine fait suivre cette pièce : « C'est l'époque de ma vie (l'époque du séjour à Florence) où ma pensée... se tourna le plus habituellement vers le ciel, et où tous mes chants étaient des hymnes. » Puis le poète nous dévoile sa psychologie intime; son âme est de celles chez qui « l'adoration », dit-il, est « un parfum d'été qui s'exhale dans les rayons de joie ». La douleur le rend « silencieux et stérile » ; le bonheur — citons exactement ses paroles — « me féconde et m'invite à me répandre en reconnaissance et en cantiques. J'étais heureux ».

Ces quelques lignes sont intéressantes, parce qu'elles contiennent quelques-uns des caractères essentiels de la poésie lyrique de Lamartine ; cette poésie est un hymne perpétuel d'élévation et d'adoration religieuse, son âme s'y exhale tout entière, avec le trop-plein d'émotion heureuse dont elle est gonflée. Cette

(1) Cf. Lettre du 1er août 1826 ; Lamartine envoie à Virieu les strophes qui terminent l'Harmonie *Poésie*. « Montre-les, dit-il, à Mme Yéméniz et à Fréminville, si tu les trouves bons (ces vers). » — Dans une autre lettre, écrite de Livourne, le 13 septembre 1827, il prie son ami de montrer à Mme Yéméniz les premières strophes de l'Harmonie *Pensée des morts*, qu'il appelle *De Profundis*. — Enfin une lettre du 23 avril 1829 nous apprend que Mme Yéméniz traduisait *les Fiancés* de Manzoni.

(2) *Lamartine de* 1816 *à* 1830, édition in-18, page 228.

émotion même n'exclut pas une certaine mélancolie douce, qui n'a rien d'amer ; ne sait-on pas, en effet, que les plus intenses et les plus profondes impressions de bonheur sont, le plus souvent, mouillées de larmes de tendresse ?

...... tout près de ton sourire
Brille une larme dans tes yeux (1).

C'est qu'alors nous sentons notre faible cœur

Pliant sous sa félicité
Comme un roseau qu'un souffle abaisse (2)...

Mais ce n'est là qu'une mélancolie passagère et toute pénétrée d'optimisme. L'âme de Lamartine est profondément optimiste. A plusieurs reprises, le doute a bien pu l'effleurer ; on trouve même parfois chez lui des notes de pessimisme. Mais de telles suggestions, chez lui, ne sont que momentanées et fugitives ; elles s'effacent assez vite. Lamartine n'est pas, en effet, de ceux qui s'attachent à sonder les insondables problèmes, qui s'efforcent de saisir l'Inconnaissable ; il admire, s'incline, adore et remercie. Lamartine n'est pas de ceux qui, comme Vigny, doués d'une pensée plus puissante et d'une plus grande force d'analyse philosophique, sentent avec douleur, avec désespoir, l'incurable pessimisme qui est au fond de toutes choses. Le pessimisme ! Oui, il en ressent parfois l'atteinte légère, comme serait l'attouchement d'une aile noire qui vous effleure en passant ; mais il ne s'arrête pas à ces troublantes pensées. De même qu'il accepte les bornes posées à la raison humaine, il trouve que toutes choses sont bien ainsi ; et rendant à Dieu le « sublime hommage » qui est le devoir propre de l'être humain, il est de ceux qui s'écrient : *Fiat voluntas tua* (3) ! Lorsque, enfin, viendra son dernier jour, il se soumettra à l'ordre de ce Dieu qui le rappellera à lui, et dira simplement : « J'ai dit sa gloire, et je meurs. » C'est la formule finale de l'Harmonie *Désir*.

*
* *

Viennent ensuite plusieurs Harmonies que, dans les « Commentaires », Lamartine date de Florence, 1828. Ces pièces ont pour titres : *Eternité de la nature, Brièveté de l'homme* (livre II, xx),

(1) *Nouvelles Méditations, les Préludes.*
(2) *Ibid.*
(3) *L'Infini dans les Cieux* (*Harmonies*, livre II, IV).

Encore un hymne (livre III, I), *Pourquoi mon âme est-elle triste* ? (livre III, XII). On sait quelle prudence il faut mettre toujours à suivre les « Commentaires » de Lamartine. Les trois pièces que nous venons de citer ont-elles été réellement écrites à Florence en 1828 ? Peut-être oui, peut-être non ; il est permis de douter ; car elles ne contiennent rien qui puisse nous servir d'indice suffisant pour nous faire incliner dans un sens ou dans l'autre. Nous pouvons donc admettre qu'elles aient été inspirées à l'auteur et ébauchées en Italie, puis reprises et achevées en France ; mais il est impossible de leur attribuer une date précise.

De même pour deux autres Harmonies : *L'Occident* (livre II, II), *Impressions du matin et du soir* (livre II, IV) ; l'une manifestement inspirée par le spectacle d'un coucher de soleil au bord de la mer, sans doute pendant une villégiature d'été, aux environs de Livourne ; la seconde « écrite, dit Lamartine, à Florence, sur le bord de l'Arno, un soir, en voyant coucher le soleil (1) ». Il nous est impossible de les situer exactement ni l'une ni l'autre dans les trois années du séjour de Lamartine en Toscane. Tout ce qu'on peut dire, selon toute probabilité, c'est qu'elles ont été composées pendant ce *triennium*.

Les strophes *Au Rossignol* (livre IV, VIII) ont dû l'être vers le printemps de 1829. Le commentaire de Lamartine nous apprend qu'elles furent « écrites à Saint-Point, dans le petit bois de haute futaie, etc. » Et, en effet, certains détails de la pièce (strophes 2 et 3, 6, 11 et 12, 14 et 15) paraissent bien plutôt convenir à un paysage du Mâconnais qu'aux collines des environs de Livourne ; d'autre part, comme, une fois revenu en France dans l'automne de 1828, Lamartine ne s'est guère, semble-t-il, remis aux vers avant la fin de novembre (2), — époque de l'année où l'on n'entend plus le rossignol, — la pièce peut être datée du printemps ou de l'été de 1829.

Nous avons à parler, maintenant, de l'Harmonie adressée à Reboul : *Le Génie dans l'obscurité* (livre III, XI). Cette question n'est qu'une partie d'une question plus générale, qui est celle des relations du poète nîmois Jean Reboul avec Lamartine. Ces relations sont encore assez mal connues ; elles seraient intéressantes à étudier ; car, si Jean Reboul a osé publier ses premières poésies,

(1) « Commentaire » de Lamartine.

(2) Nous savons, par la correspondance générale, qu'il passa à Paris le mois d'octobre 1828 ; rentré à Saint-Point, il se sentait « le cœur plein de poésie » ; mais, c'est seulement vers la fin de novembre et en décembre qu'il retrouva assez de loisir et de calme d'esprit pour écrire des vers. — Voir les lettres des 21 et 29 novembre et du 11 décembre 1828.

s'il a connu le succès, s'il a même joui d'une certaine illustration, c'est grâce aux généreux encouragements et à la bienveillante protection de Lamartine. L'envoi à Reboul de l'Harmonie *le Génie dans l'obscurité* fut une des premières marques de cette haute estime et de cette protection littéraire qui devaient être si précieuses pour Reboul. La composition de cette pièce se place à l'origine même des relations qui s'établirent entre les deux poètes, en 1828, et que les circonstances allaient rendre peu à peu de plus en plus étroites ; si bien qu'au mois de juin 1832, comme il se rendait de Lyon à Marseille, où il devait s'embarquer pour l'Orient, Lamartine s'arrêta à Nîmes pour faire visite au boulanger poète. — Il n'est pas inutile d'insister sur quelques-uns de ces faits peu connus.

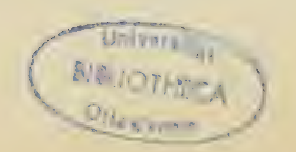
(*A suivre.*) GUSTAVE ALLAIS.

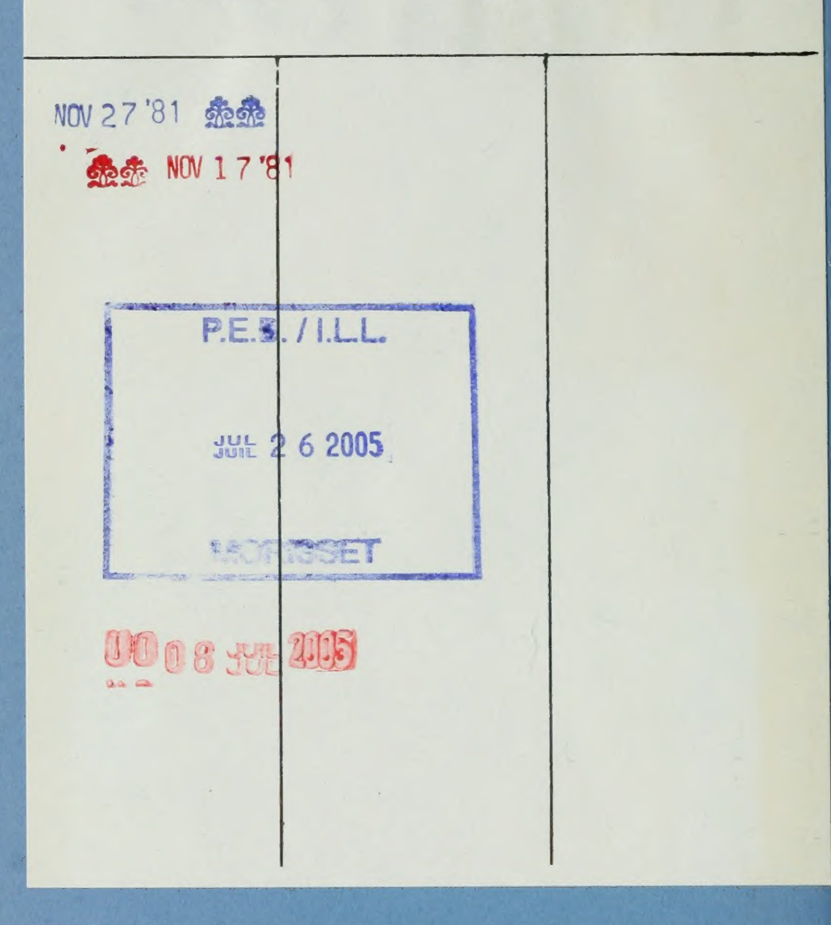
N. B. — Nous rappelions, tout à l'heure, l'éducation pieuse reçue par Lamartine chez les Pères de la Foi. Selon Renan, l'Université aurait été « incapable de former un Lamartine » ; les Pères de la Foi, c'est-à-dire les Jésuites, ont mieux réussi. Et, à ce propos, M. Léon Séché, dans un livre récent (1), après avoir cité le mot du « sceptique » Renan, a éprouvé le besoin d'écrire une violente diatribe contre l'Université, « foyer d'irréligion », etc. ; thème connu, attaques malveillantes et profondément injustes. Et naturellement, il s'est plu, d'après ses sympathies personnelles, à vanter les mérites et à chanter les louanges de l'enseignement clérical. — Eh ! bien, soit ! louons, si l'on veut, l'heureuse et bienfaisante influence qu'ont peut-être exercée les Pères de la Foi sur la formation de l'âme de Lamartine. Mais, alors, comment expliquer que le plus intime ami de Lamartine, Aymon de Virieu, formé par le même enseignement au collège de Belley, ait résisté à cette même influence ? « Son guide était Montaigne », lisons-nous dans les *Confidences* (livre XI, ch. XVI). Le livre de Montaigne était son *vade-mecum*. Dès l'âge de douze ans, il savait par cœur presque tous les chapitres de cette encyclopédie du scepticisme. » — M. Léon Séché dit lui-même quelque part que, dans sa jeunesse, Virieu était particulièrement sceptique au sujet de la vertu des femmes ; et j'imagine volontiers qu'en homme d'esprit qu'il était, Virieu dut être quelque peu sceptique, — bien avant certains universitaires de notre temps, dont M. Séché ne paraît pas avoir gardé un très bon souvenir, — dut être, dis-je, quelque peu sceptique, avec un sourire indulgent, à l'égard des

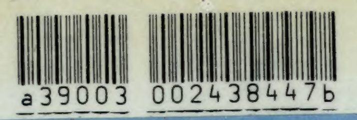
(1) *Les Amitiés de Lamartine*, 1911.

romanesques amours, plus ou moins platoniques (après tout, qu'importe ?) de Lamartine et d'Elvire. En tout cas, il faut avouer que le scepticisme « rationaliste » de Virieu était un échec pour ces Messieurs du collège de Belley ; et, pourtant, l'Université n'y était pour rien.

G. A.




NOV 27 '81
NOV 17 '81
P.E.B. / I.L.L.
JUL JUIL 26 2005
MORISSET
08 JUIL 2005


a39003 002438447b